



LE PREFET

Grenoble, le 09 octobre 2014

Direction Départementale de la Cohésion
Sociale

Pôle Réglementation et Métiers du Sport

Déclaration Educateurs et Etablissements d'APS

Dossier suivi par Claudine CHAILLOL

☎ 04 57 38 65 35

✉ claudine.chaillo@isere.gouv.fr

ECOLE NSA HUMAN DANCE SCHOOL
Madame Mylène MALSERT-CELLE
6 rue Benoit Frachon
38090 VILLEFONTAINE

Madame,

J'accuse réception de votre déclaration faite en application des articles L.322-3, R. 322-1 et A.322-1 et suivants du code du sport.

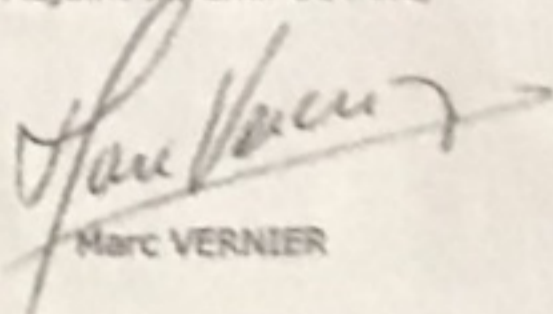
Celle-ci a été enregistrée

- le 07/10/2014,
- à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale ISERE,
- sous le numéro **03814ET0079**,
- pour les activités : Danse.

Je vous rappelle que vous devez tenir informé mes services de tout changement qui pourrait intervenir au sein de votre établissement.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

P/Le Préfet et par subdélégation,
L'Adjoint au Chef de Pôle,



Marc VERNIER